

Intitulé de l'UE	Méthodologie du service social 3
Section(s)	- (9 ECTS) Bachelier: assistant social MC

Responsable(s)	Heures	Période
Didier DE GAUQUIER Souad LABED	75	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Déontologie du service social	25h	Souad LABED
Méthodologie fondamentale du service social 2	25h	Didier DE GAUQUIER
Méthodologie individuelle 1	25h	Didier DE GAUQUIER

Prérequis	Corequis
- Méthodologie du service social 1 - Méthodologie du service social 2	

Répartition des heures
Déontologie du service social : 15h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires
Méthodologie fondamentale du service social 2 : 25h de théorie
Méthodologie individuelle 1 : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Déontologie du service social : Français
Méthodologie fondamentale du service social 2 : Français
Méthodologie individuelle 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Les UE de « Méthodologie » sont pré-requises les unes aux autres.
Il faut donc réussir les différentes UE « Méthodologie » de DC pour avoir accès à celles de MC et ensuite à l'UE de FC.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Etablir une communication professionnelle
 - Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
 - Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
 - Adopter le langage professionnel du secteur
 - Rédiger, synthétiser et argumenter
- Interagir avec son milieu professionnel
 - Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
 - Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
 - Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Construire son identité professionnelle
 - Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - Exercer un jugement professionnel.
 - Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation

technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- * Acquérir les connaissances méthodologiques plus spécifiquement en rapport avec l'intervention sociale globale.
- * Analyse du processus méthodologique mis en oeuvre par l'assistant(e) social(e).
- * Utiliser les principes de ces méthodologies.
- * Intégrer des connaissances en matière de : conditions d'efficacité, participation et méthodes d'animation des différents types de réunions ;
- * Identifier des types de réunion à conduire selon la problématique et le rôle à assumer ;

Contenu de l'AA Déontologie du service social

Présentation des principes éthiques qui sous-tendent la profession d'assistant social.;

Le concept de déontologie

. La déontologie des assistants sociaux

. Le code de déontologie de l'UFAS

.Le code de déontologie des services du secteur de l'aide à la jeunesse

. Les autres codes

. Le secret professionnel et la déontologie . L'article 458 du code pénal. Les exceptions au secret professionnel

.Le secret professionnel partagé : travail en équipe et partenariat inter-institutions.

Exercices portant sur des situations concrètes.

Contenu de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 2

- Les concepts clés de la méthodologie d'intervention (changement, contradiction, interdépendance, équilibre dynamique,...).

- Les différentes phases de la méthodologie d'intervention (accueil, analyse de situation, évaluation, contrat, interventions directes et indirectes, fin de l'intervention).

Contenu de l'AA Méthodologie individuelle 1

- L'intervention individuelle en travail social (définitions, activités et rôles, les principaux courants de pensée, les modèles, le processus d'intervention, les techniques d'aide,...).

- Les étapes fondamentales de la méthode en service social (étude sociale, bilan psycho social, pronostic, moyens d'action et techniques, évaluation des résultats).

- La relation d'aide centrée sur la personne ou la relation non-directive.

- L'entretien (classification, préparation, prise de notes, analyse critique,...).

Méthodes d'enseignement

Déontologie du service social : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Méthodologie fondamentale du service social 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

Méthodologie individuelle 1 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Supports

Déontologie du service social : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Méthodologie fondamentale du service social 2 : notes de cours, notes de cours, plan de cours, table des matières

Méthodologie individuelle 1 : notes de cours, plan de cours, table des matières

Ressources bibliographiques de l'AA Déontologie du service social

Code de déontologie de l' UFAS.

Code de déontologie du secteur de l'aide à la jeunesse.

Moreau Th., Secret professionnel et déontologie, Formation Droit des jeunes, ASBL Jeunesse et Droit, 2000-2001.

Riffault J., Penser l'écrit professionnel en travail social, Contexte, pratiques, significations, Paris, Dunod, 2000.

Bibliographie figurant dans le syllabus.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 2

de Robertis C. (2018), Méthodologie de l'intervention en travail social, Presses de l'EHESP, Rennes.

Présentation d'ouvrages spécialisés au fil du déroulement du cours.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie individuelle 1

Turcotte D. et Deslauriers J-P. (2017), Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Les Presses de l'Université Laval.

Présentation d'ouvrages spécialisés au fil du déroulement du cours.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Déontologie du service social : 35% Méthodologie fondamentale du service social 2 : 30% Méthodologie individuelle 1 : 35%
Langue(s) d'évaluation	Déontologie du service social : Français Méthodologie fondamentale du service social 2 : Français Méthodologie individuelle 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Déontologie du service social :

Examen écrit 100%.

50% seront dédiés à des questions d'ordre théorique (matière vue au cours) et 50% porteront sur un exercice pratique (à l'image des exercices du cours). Dans l'exercice pratique, l'étudiant(e) devra trouver les bons questionnements déontologiques et identifier les concepts. Ensuite, il faudra expliquer qui sont les personnes concernées (responsabilité déontologique) puis déterminer comment mener l'entretien avec le demandeur d'aide.

L'évaluation prend en compte : le niveau de compréhension de la matière, les liens avec les concepts adéquats et la défense du raisonnement déontologique.

En seconde session, les modalités d'évaluation sont identiques.

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 2 :

Examen oral 100%*

L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.

Les questions posées : Vrai ou Faux (et justification), questions ouvertes (impliquant un développement), de comparaison et fermées (impliquant une définition, un concept précis ou une date).

Un temps de réflexion est laissé à l'étudiant.

L'évaluation prend en compte la qualité du contenu de la restitution de la matière (75%) et le niveau d'expression (25%).

Evaluation séparée avec une note pour cette AA car "*La relation d'aide*" est étudiée ici sous l'angle des nombreux outils pouvant être utilisés par l'AS afin de mener à bien son travail d'accompagnement (contenu de l'AA très spécifique).

*** modalités identiques pour la seconde session.**

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie individuelle 1 :

Examen oral 100%*

L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.

Les questions posées : Vrai ou Faux (et justification), questions ouvertes (impliquant un développement), de comparaison et fermées (impliquant une définition, un concept précis ou une date).

Un temps de réflexion est laissé à l'étudiant.

L'évaluation prend en compte la qualité du contenu de la restitution de la matière (75%) et le niveau d'expression (25%).

Evaluation séparée avec une note pour cette AA car "*La relation d'aide*" est étudiée ici sous l'angle des principaux courants de pensée en intervention individuelle mettant en exergue notamment les valeurs de l'AS. Une large part du cours est laissée au déroulement des entretiens en service social (contenu de l'AA très spécifique).

*** modalités identiques pour la seconde session**

Année académique : **2023 - 2024**